

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire
de Morges Région Tourisme
du jeudi 05 mai 2026**

à la Fondation Pré-Vert du Signal de Bougy

Présidence :	M. Yves-Etienne Kahn
Secrétaire du procès-verbal :	Marie-Laure Krattinger
Ouverture de la séance : 18h00	

L'assemblée débute à 18h10 par le lancement d'une vidéo promotionnelle, qui est aussi à découvrir dans la longue vue sise à la Maison du Tourisme.

Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire

Yves-Etienne Kahn, président, souhaite la bienvenue à Mesdames, Messieurs les Syndic.que.s, les Municipaux.ales, aux amis et partenaires du tourisme au Signal de Bougy.

Il salue les présences de

- Michel Rochat, président Vaud Pomotion
- Ivan breiter, responsable des marchés Vaud promotion
- Christoph Zen-Ruffin, président Nyon Région Tourisme
- Michèle Liechti, vice-présidente Nyon Région Tourisme
- Jacqueline Crétegny, présidente Société de Développement d'Aubonne et Environ
- Manon Jakob, Parc naturel régional Jura vaudois
- Martin Oeschger et Vincent Pellissier, Compagnie CGN
- Olivier Bailly, directeur ARCAM
- Maurice Treboux, président PDRA Ouest vaudois
- Martial Grosjean, capitaine Police Régionale Morgienne
- Adélaïde Zeyer, Conservatrice du Château de Morges
- Anouk Tschudi, responsable Accueil & Evénement Maison de la Rivière
- Yaëlle Cruchon, représentante Association des Vins de Morges
- Philippe Thuner, membre d'honneur

Il cite également les personnes excusées.

Le président donne ensuite la parole à Monsieur Claude-Olivier Rosset, Syndic de Bougy-Villars. Celui-ci souhaite la bienvenue et partage quelques repères historiques sur le site du Signal de Bougy.

- 1902 - 1970 : en 1902 un hôtel se construit dont l'accès se faisait avec le Tramway électrique depuis Rolle.
- 1970 – création de la fondation Pré-Vert par la Fédération des coopératives Migros qui a pu saisir le lieu au nom du Signal de Bougy in extremis avant d'être racheté par un groupe suédois dont le but était d'en faire une clinique privée.
- 1971 : Création d'un Golf

Plus d'informations sur l'historique dès 1971, consultez le site du Signal de Bougy.

Monsieur Rosset fait participer le public avec un concours. Le gagnant s'est vu recevoir une bouteille de vin de Bougy-Villars.

Monsieur Rosset est chaleureusement remercié pour son intervention. Le président ouvre ensuite officiellement l'Assemblée en lisant son message ainsi que celui de la directrice, publié aux pages 2 et 3 du rapport annuel 2025.

Il passe ensuite à l'examen des points figurant à l'ordre du jour, transmis le 8 avril 2026 conformément aux statuts.

1. Approbation de l'ordre du jour

Aucune remarque n'est formulée et aucun divers n'a été annoncé.

2. Désignation des scrutatrices/teurs

L'Assemblée Générale désigne :
. Corinne Deutsch, Morges Immo
. Didier Allaz, Golf Parc Signal de Bougy

3. Adoption du PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 14 mai 2025

Demande de modifications :

- page 3, point 4 : la fermeture de la Maison du Tourisme de Bière a eu lieu au 31.12.2024 et non en 2025.
- page 4, point 8 : il a été ajouté la notion de contrôle restreint lors du renouvellement du mandat.

Ces modifications ont été directement intégrées sur le pv reçu avec l'invitation.

Le procès-verbal est accepté, cependant avec 1 abstention.

4. Présentation du rapport d'activités 2025

La directrice procède à la lecture du rapport de direction que vous trouverez en annexe au pv.

Puis elle présente quelques chiffres sur les nuitées hôtelières du district :

- En 2025, Morges affiche une forte proportion de la clientèle suisse, représentant 57 % des nuitées, un taux supérieur à ceux de Nyon, du canton de Vaud et de la moyenne suisse. Les principaux marchés étrangers sont la France, l'Allemagne, l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni.
- Nuitées par mois :
 - Evolution négative à Morges ; baisse significative des nuitées en raison de pertes de chambres disponibles.
 - Évolution positive à Nyon, avec une progression durant l'été 2025. Importante progression de chambres disponibles ces dernières années.

Ricardo Cibrão, présentation de La Soupe à la Grenouille

Il présente cette activité créée par l'ancienne stagiaire Marine et lui-même et qui vise la mise en valeur du haut du district depuis l'Isle.

Cette activité a été imaginée dans l'esprit et le respect de la durabilité avec la collaboration de partenaires de l'Isle. Elle rencontre toujours plus de succès.

Son inauguration a eu lieu lors de Fest Ô Château en juillet 2025. Sa promotion a été faite par des influenceurs régionaux ainsi que des journaux locaux.

! Une enquête criminelle à ne pas manquer !

Jacqueline Ritzmann remercie Ricardo Cibrão et présente la vidéo réalisée avec Yann Lambiel en qualité d'ambassadeur de notre région. Cette vidéo peut être visionnée dans la longue-vue à la Maison du Tourisme.

Le président reprend la parole et demande si ces présentations suscitent des questions. Cela n'est pas le cas.

5. Présentation des comptes 2025

Jacqueline Ritzmann poursuit en présentant les comptes détaillés reçus avec l'ordre du jour. Les comptes figurent également dans le rapport annuel 2025.

Les recettes se montent à	CHF	1 113 060,16	100,00%
Contribution régionale, CHF 3.- par habitant	CHF	259 479,00	23,31%
Contribution Maison du Tourisme, CHF 17.- par habitant	CHF	301 155,00	27,06%
Taxes de séjour et résidences secondaires selon nouveau règlement	CHF	287 250,00	25,81%
Cotisation membres	CHF	57 021,00	5,12%
Animations (CityGolf, Petit Train, Chasse au trésor, autres)	CHF	134 867,00	12,12%
Autres recettes	CHF	73 288,16	6,58%

Remarques :

- La diminution des nuitées a eu un impact sur les recettes liées aux taxes de séjour. Par ailleurs, le mandat de perception a été repris par l'ARCAM dans le cadre du nouveau règlement sur les taxes de séjour.
- Dans les recettes, le contrat PDRA jusqu'au 31.12.2025 pour un montant de CHF 40'000.- est inclus.
- Le compte animation est en augmentation grâce en partie au succès des encaissements des activités avec le Petit Train.

Elle remercie les communes pour leurs contributions, ainsi que les membres professionnels et privés de Morges Région Tourisme.

Aucune question n'est suscitée pour la partie des recettes et elle poursuit avec les charges.



Les charges se montent à	CHF	1 088 755,00	100,00%
Ressources Humaines et chauffeurs	CHF	628 107,00	57,69%
Loyer, en diminution en raison du déménagement	CHF	61 616,00	5,66%
Frais d'administration y compris fiduciaire	CHF	96 413,00	8,86%
Promotion	CHF	156 150,00	14,34%
Animation y compris MDT Bière avec une diminution notable, en raison de l'arrivée du Tour de Romandie en 2024	CHF	89 855,00	8,25%
Amortissement	CHF	17 022,00	1,56%
Produits exceptionnels ou hors période	CHF	-93426,00	-8,58%
Charges exceptionnelles ou hors période	CHF	124853,00	11,47%
Autres charges	CHF	8165,00	0,75%

Pas de question sur les charges.

Le bénéfice se monte à : CH 24'305.64 et est reporté au bilan.

Elle passe en revue le bilan 2025 :

- Les liquidités disponibles CHF 668'795.-p
- Les fonds propres se montent à CHF 570'312.-
- Les fonds de réserve se montent à CHF 374'904.-

Les fonds propres et les réserves importantes permettront d'investir dans un nouveau Petit Train touristique électrique, un projet actuellement en cours pour 2027. L'investissement selon les premiers devis reçus est d'environ CHF 550'000.-.

En termes d'amortissement, il reste un montant de CHF 32'000.- lié au mobilier acquis lors de notre déménagement. Grâce aux aides reçues du Canton et du FEM, ainsi qu'à l'excellent résultat des comptes 2025, les frais de déménagement ont pu être absorbés sans puiser dans les réserves. Seul l'amortissement mentionné reste à couvrir.

Aucune question sur le bilan n'est posée.

Yves-Etienne Kahn remercie Jacqueline Ritzmann pour la tenue et la gestion précise de ces comptes.

6. Rapport de la société fiduciaire MHR Révision, vérificatrice des comptes

Les membres ont pu prendre connaissance du rapport de la fiduciaire MHR Révision SA sur les comptes 2025, Mme Anais Tissot, en sa qualité de réviseur des comptes de la fiduciaire MHR Révision SA passe à la lecture du rapport de révision et précise qu'un contrôle dit « restreint » des comptes 2025 a été effectué au 31.03.2026. Il n'a été révélé aucun élément particulier selon les statuts et la loi suisse.

Aucune question n'est relevée.



7. Décharge du Comité de Direction

Yves-Etienne Kahn, président, propose aux membres d'approuver les comptes, de décharger le Comité de Direction et d'accepter le rapport de révision de la fiduciaire MHR Révision SA, à Morges.

Les comptes 2025 ainsi que le rapport de MHR Révision sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au comité de Direction à l'unanimité des votes.

8. Démission d'un membre du comité

Le président présente tour à tour les membres du comité et les remercie pour leurs investissements.

Le comité actuel se compose de :

- Yves-Etienne Kahn, Président
- Stéphane Porzi, Vice-Président, représentant de la Commune de Saint-Prex
- Mélanie Wyss, membre de droit, représentante de la Ville de Morges
- François Gatabin, membre, représentant des partenaires touristiques (excusé)
- Yannic Juillerat, membre, représentant de la Société des Hôteliers, section de La Côte (excusé)
- Jean-Luc Bovey, membre, représentant des partenaires touristiques
- Jean-François Crausaz, membre, représentant des partenaires touristiques
- Véronique Hermanjat, membre de droit, déléguée au tourisme ARCAM
- Pierre-Alain Perren, représentant des transports Morges Bière Cossonay
- Camille Destraz, représentante des partenaires du haut du district et de la culture (excusée)
- Pierre-Yves Morel, représentant des partenaires touristiques et politiques (excusé).

Il informe de la démission de :

Yannic Juillerat, membre, représentant de la Société des Hôteliers, section de La Côte. Entré en 2022.

Un nouveau membre sera présenté à l'Assemblée Générale de mai 2027.

9. Élection de l'organe de révision 2026

Pour 2026, le président propose de renouveler le mandat de contrôle restreint à l'organe de révision MHR Révision SA, à Morges, ce qui est approuvé à l'unanimité.

Madame Anaïs Tissot est remerciée pour son travail de qualité, ainsi que Monsieur Steen Boschetti de FlexPME.

10. Présentation du budget 2026

Jacqueline Ritzmann présente le budget 2026, établi en septembre 2025.

	Réalisé 2025	budget 2026
TOTAL RECETTES MRT	1 113 060	1 060 793
Contribution regionale des communes	259 479	262 071
Contribution "Maisons du Tourisme"	301 155	304 147
Taxes de séjours/résidences secondaires/perception	287 250	310 000
Cotisations membres (sans part marketing)	57 021	58 500
Autres recettes	85 736	45 175
Animations, manifestations	134 867	92 900
TVA	(12 448)	(12 000)
	Realisé 2025	budget 2026
TOTAL CHARGES MRT	1 088 754	1 091 345
Ressources humaines y compris chauffeurs	628 107	662 900
Loyers et charges	61 616	38 908
Frais d'administration, divers	96 413	98 315
Promotion	156 150	188 122
Animations, manifestations y compris MDT Bière	89 855	101 200
Charges exceptionnelles ou hors période	124 853	
Produits exceptionnelles ou hors périodes	(93 426)	
Charges financières/Impôts	8 164	1 500
Amortissements	17 022	400
BENEFICE	24 306	(30 552)

Aucune question n'est posée.

11. Validation des cotisations 2027

La directrice propose de garder le barème de cotisations identiques qu'en 2026, ce qui est accepté à l'unanimité.

12. Projets et activités en cours

En dehors des autres activités qui se trouvent dans le rapport d'activités, deux projets phares sont présentés :

Mélissa Geiser prend la parole :

Elle présente le projet **Morges Wine Tour**, mis en place durant la FTU et dont le but est de promouvoir les Vins de Morges avec le Petit Train emblématique et les visiteurs de la Fête de la Tulipe. Le Petit Train les emmène dans les caves.

MRT aimerait capter la clientèle suisse alémanique. Après quelques semaines d'exploitation, il est constaté que les samedis ont bien fonctionnés et que durant la semaine, les réservations ont été minimales. Cette expérience va être réitérée ces prochaines années en l'adaptant, de manière évolutive et afin de continuer à offrir une visibilité dynamique et jeune à nos vigneron.

Jacqueline Ritzmann prend la parole

Elle présente le projet d'acquisition d'un nouveau Petit Train touristique électrique. L'actuel, en service depuis 15 ans, est devenu un véritable outil emblématique de promotion pour la région



et connaît un succès croissant, notamment durant la Fête de la Tulipe, période pendant laquelle son utilisation s'est fortement intensifiée ces dernières années. Les locations privées se sont également développées.

Bien que son exploitation représente un coût important et que les frais ne soient pas entièrement couverts, cet outil reste essentiel pour l'attractivité touristique du district et très apprécié des visiteurs mais aussi des indigènes. Dans cette optique, MRT et son comité souhaitent investir dans un nouveau Petit Train électrique.

Un dossier d'acquisition a été constitué et validé par le comité de direction pour aller de l'avant. Pour l'acheter, MRT doit trouver des financements (canton, FEM, Loterie, crowdfunding, etc.). Une de nos communes a proposé un prêt sans intérêt.

Le président insiste sur le fait que le Petit Train est notre attraction principale comme l'est le Glacier 3000 pour la région de Villars-Gryon-Les Diablerets.

13. Présentation de la carte d'hôte Slow Pass par Mme Véronique Hermanjat

Véronique Hermanjat prend la parole pour parler de la nouvelle carte d'hôte digitale Slow Pass financée par la Taxe de séjour et les prestataires. Cette carte a pu se réaliser grâce à l'acceptation du nouveau règlement de la taxe de séjour. Elle donne quelques informations sur l'évolution de l'ancien au nouveau règlement. Grâce à l'aide de l'Union des Communes Vaudoise, la plateforme Airbnb a été intégrée aux encaissements obligatoires des taxes, ce qui a généré en 2025 15'000 nuitées supplémentaires.

Fonctionnement de la carte d'hôte digitale avec 2 volets de prestations :

- Jusqu'à 50 % de réduction sur de nombreuses activités touristiques, dont 25 % pris en charge par le prestataire et 25 % financés via les taxes de séjour.
- Bons valeur de CHF 20.— par jour et par personne pour les transports, valables pour le trajet aller ou retour depuis le domicile en Suisse vers le district de Morges, ou uniquement dans le district de Morges même.
- Offre valable du premier au dernier jour du séjour.

Elle invite à en parler autour de vous.

Campagne promotionnelle de la carte d'hôte Slow Pass avec l'agence Adnatus-Bright présenté par Stefanie Harris :

- Mode de diffusion : multicanal avec panneaux dans les gares (région de Zurich), réseaux sociaux (youtube, Meta, TikTok et médias Bellevue)
- Marché : Suisse alémanique (Zürich, Bâle, Argovie, Soleure).
- Public cible : DINKS (couple plus de 30 ans sans enfant, double income) et familles
- Objectifs : Augmenter la notoriété, faire connaître notre offre et augmenter les nuitées.
- Période : dès mi-mai à fin juin

De plus, une campagne supplémentaire via l'outil numérique Yaléo de Ringier aura également lieu en juin, avec des thématiques estivales, et le Slow Pass y a été intégré.

Le président les remercie pour le dynamisme du projet.



14. La CGN, acteur économique et touristique lémanique, présenté par M. Vincent Pellissier, directeur général de la CGN

Le président accueille Monsieur Pellissier en présentant son portrait et parcours professionnel avant de reprendre la direction de la Compagnie Générale de la Navigation.

Monsieur Pellissier poursuit en présentant l'état de la flotte, les événements passés, l'attachement de la population aux bateaux Belle Époque et de la stratégie de relèvement 2027 et futur.

A la fin de son exposé fort intéressant et instructif, Yves-Etienne Kahn le remercie chaleureusement et il est largement applaudi.

15. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'a été reçue et la parole n'est pas demandée. Le président termine l'assemblée en invitant toute l'équipe de MRT à venir devant les invités en les remerciant chacune et chacun pour leur investissement, et important engagement.

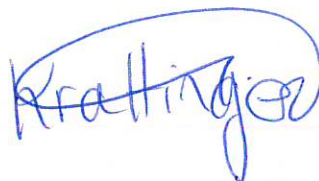
Il termine par remercier les membres présents pour leurs précieux soutien, et leur souhaite une belle fin de soirée.

La séance est levée à 19h45.

Morges Région Tourisme



Yves-Etienne Kahn
Président



Marie-Laure Krattinger
Secrétaire

Annexes :

- Lien du [Rapport d'activité 2025](#)
- Rapport de la direction